



Invitation de Mme Ségolène Royal
Ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

Paris, le 06 février 2015

Ségolène Royal
Ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie
annoncera les résultats de l'appel à projets



Lundi 9 février 2015 à 16h
244 boulevard Saint-Germain
75007 Paris

Alors que le projet de loi sur la transition énergétique pour la croissance verte va entrer en discussion au Sénat, Ségolène Royal présentera ce lundi 9 février les 200 territoires à énergie positive pour la croissance verte.

Merci de bien vouloir vous accréditer par retour de mail
en précisant votre numéro de carte de presse :
secretariat.presse@developpement-durable.gouv.fr - 01 40 81 78 31

Accueil prévu dès 15h30



Communiqué de Mme Ségolène Royal
Ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

Paris, le lundi 20 avril 2015

Mobilisation des Territoires pour la transition énergétique



Déroulé

Horaire	Type d'intervention et intervenant(s)
11h	<ul style="list-style-type: none">➤ Accueil des invités➤ + Projection du programme de la session
11h30	<ul style="list-style-type: none">➤ Introduction – Ségolène Royal
11h40	<ul style="list-style-type: none">➤ Diffusion Film 1 « Territoire à énergie positive du Mené »
11h43	<ul style="list-style-type: none">➤ Table Ronde 1 : Économiser l'énergie, réduire nos émissions de gaz à effet de serre, cesser le gaspillage<ul style="list-style-type: none">- Evelyne GUILHEM, TEPCV Castelnaudary Lauragais Audois - <i>Bâtiments à énergie positive</i>- Patrick LIEBUS, président de la CAPEB- Laurent TONNERRE, TEPCV Lorient agglomération - <i>Boucle locale énergétique, compteurs intelligents</i>- Isabelle MAINCION, Ville-aux-Clercs, TEPCV Pays Vendômois - <i>Mobilité en zone rurale</i>

	<ul style="list-style-type: none"> - Alain LEBOEUF, syndicat d'énergie et d'équipement de Vendée - Luc REMONT, président de Schneider Electric France - <i>Emploi mobilité électrique</i> - Joaquim PUEYO, TEPCV Alençon - <i>Zéro déchet</i>
12h03	➤ Diffusion Film 2 « Entreprises de la croissance verte »
12h05	<p>➤ Table Ronde 2 : Produire des énergies renouvelables, reconquérir la biodiversité, éduquer à l'environnement</p> <ul style="list-style-type: none"> - Claudine BOISORIEUX, TEPCV des Vaux d'Yonne - <i>Parc éolien participatif</i> - Jean-Louis BAL, président du syndicat des énergies renouvelables – <i>Emploi/activité</i> - Eric SCOTTO, président d'Akuo Energy - <i>Innovation/Outre Mer</i> - Jean-Michel MAZALERAT, PDG de Dalkia - <i>Chaleur</i> - Martial SADDIER, éco-quartier du château des sires de Faucigny - <i>Nature en ville</i> - Philippe MARTIN, TEPCV du Gers – <i>Agriculture/méthanisation</i> - Jean-François DAURE, TEPCV du Grand Angoulême – <i>Terre saine, école verte</i>
12h20	➤ Diffusion Film 3 « Objectifs de la Transition énergétique »
12h25	➤ Clôture – Monsieur François Hollande, Président de la République

TEPCV = Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte

Pour toute information complémentaire, contact presse : **01 40 81 78 31**

www.developpement-durable.gouv.fr
@ecologiEnergie



Communiqué de Mme Ségolène Royal
Ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

Paris, le lundi 4 mai 2015

*Contrat de plan État-Région et territoires à énergie positive :
Manuel Valls et Ségolène Royal affirment le soutien financier de
l'État pour accélérer la transition énergétique et écologique
en Poitou-Charentes*

Le Premier ministre a signé aujourd'hui le Contrat de plan État-Région de Poitou-Charentes qui comprend 4 volets : transition énergétique et écologique, mobilité, enseignement supérieur et recherche, développement local.

Quatre conventions de territoires à énergie positive pour la croissance verte et pour le climat ont également été signées par Ségolène Royal, ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie et le chef du Gouvernement.

Le montant total du contrat de plan est de 1,181 milliards d'€ sur 6 ans, dont 45 % sont des crédits de l'État, 38 % des crédits de la région et près de 17 % des crédits des autres collectivités.

Le contrat est largement consacré à deux priorités du gouvernement, mobilisatrices et créatrices d'emplois : le volet mobilité (63 % des crédits), et le volet transition énergétique et écologique (21 %), qui dépendent du ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie :

- **Les opérations routières** visent à consolider à la fois les fonctions de transit national et international et de développement économique local, en répondant aux enjeux de sécurité et de désenclavement et de diversification des usages.
- **Les projets ferroviaires** visent à moderniser le réseau, notamment pour tenir compte de l'augmentation du trafic voyageur générée par la mise en service en 2017 de la LGV Sud Europe Atlantique.
- **Les investissements portuaires** d'un montant de 50,5 millions d'euros, doivent permettre d'accroître l'attractivité et la valeur ajoutée du Grand Port Maritime de La Rochelle.

Dans la continuité de dix années de soutien à l'excellence environnementale par la Région, le montant consacré à la transition énergétique et écologique dépasse 250M€ :

- Des actions significatives sont proposées pour l'amélioration de la **gestion quantitative et qualitative de l'eau et de la biodiversité**, la préservation des ressources et des milieux naturels.
- Plusieurs projets de territoires seront soutenus pour **réduire la consommation énergétique** des particuliers, des entreprises et des collectivités et développer les énergies renouvelables.

La première convention d'appui financier aux « territoires à énergie positive pour la croissance verte » au titre du Fonds de financement de la transition énergétique a été signée avec la communauté d'agglomération du Grand Angoulême, pour une première tranche de 500 000 euros.

La communauté de communes du Thouarsais, le Pays châtelleraudais, et la Haute Saintonge ont signé une convention cadre pour la définition de leur programme d'action.

Ces programmes portent prioritairement sur **6 domaines clés d'intervention**: le bâtiment, la mobilité, l'économie circulaire et les déchets, les énergies renouvelables, la biodiversité et l'éducation à l'environnement.

En cette année de la conférence de Paris sur le Climat, **la mobilisation des territoires est essentielle** à la réussite des engagements de l'État pour faire de la France la Nation de l'excellence environnementale.

Pour toute information complémentaire, contact presse : **01 40 81 78 31**

www.developpement-durable.gouv.fr
@ecologiEnergie



Communiqué de Mme Ségolène Royal
Ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

Paris, le 4 juin 2015



les élus de votre région passent à l'action

Ségolène Royal a signé hier avec les élus lauréats dix conventions d'appui financier aux programmes des territoires à énergie positive pour la croissance verte. Ils bénéficieront de 500 000 € pour engager des actions concrètes sur le terrain. En Aquitaine, Patrick Sabin, vice-président de la communauté de communes de la Haute Lande, a présenté son plan d'action.



Bernard Suard - MEDDE

La signature de la convention d'appui financier permettra au territoire de **concrétiser rapidement des initiatives dans tous les domaines de la transition énergétique** : bâtiment, transport, déchets, biodiversité...

- Financement du surcoût lié au label BEPOS (bâtiment à énergie positive) des services de la communauté de communes ;
- Mise en place de panneaux solaires hybrides thermiques et photovoltaïques en toiture de bâtiments communaux avec autoconsommation des énergies produites ;
- Soutien à l'ingénierie et aux études externes nécessaire et suivi de la démarche globale de la communauté.

Retrouvez en ligne :
[La convention signée](#)
[La photo de la signature et la fiche de présentation du territoire](#)

Les « territoires à énergie positive pour la croissance verte », moteurs de la transition énergétique au niveau local

Les « territoires à énergie positive pour la croissance verte » sont des **territoires qui s'engagent dans une démarche permettant d'atteindre l'équilibre entre la consommation et la production d'énergie à l'échelle locale**. Leur plan d'action s'appuie sur 4 piliers :

1. favoriser l'efficacité énergétique ;
2. réduire des émissions de gaz à effet de serre ;
3. diminuer la consommation des énergies fossiles ;
4. viser le déploiement d'énergies renouvelables dans son approvisionnement.

#VotreEnergie pour la France :
Agir ensemble pour la transition énergétique

En cette année d'engagement pour la cause climatique, l'exemplarité de la France passe par celle de ses territoires et de leurs forces vives. Vous souhaitez participer à ce mouvement ? Rendez-vous sur www.votreenergiepourlafrance.fr :
- « 1 jour, 1 action » : à quelques mois de la #COP21, découvrez les actions exemplaires engagées près de chez vous.
- Vous agissez sur le terrain ? Vous avez une idée à proposer ? #VotreEnergie, c'est aussi un [espace participatif](#) !

Pour toute information complémentaire, contact presse : **01 40 81 78 31**

www.developpement-durable.gouv.fr
[@ecologiEnergie](#)



Communiqué de Mme Ségolène Royal
Ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

Paris, le 4 juin 2015



les élus de votre région passent à l'action

Ségolène Royal a signé hier avec les élus lauréats dix conventions d'appui financier aux programmes des territoires à énergie positive pour la croissance verte. Ils bénéficieront de 500 000 € pour engager des actions concrètes sur le terrain. En Ile-de-France, Francis Chouat, président de la communauté d'agglomération d'Evry Centre Essonne, a présenté son plan d'action.



Bernard Suard - MEDDE

La signature de la convention d'appui financier permettra au territoire de **concrétiser rapidement des initiatives dans tous les domaines de la transition énergétique** : bâtiment, transport, déchets, biodiversité...

- Rénovation énergétique du parc de logements privés : constitution d'un fond pour soutenir la rénovation de copropriétés en habitat collectif ;
- Bâtiments publics : optimisation du système de chauffage, recours aux énergies renouvelables et rénovation de la piscine de l'Agora ;
- Mobilité durable : création d'un pôle multiservice vélos, création de voies de circulation pour les transports alternatifs ;

- Agriculture de proximité : projet de ferme en milieu urbain sur un secteur en friche à Ris-Orangis.

Retrouvez en ligne :

[La convention signée](#)

[La photo de la signature et la fiche de présentation du territoire](#)

Les « territoires à énergie positive pour la croissance verte », moteurs de la transition énergétique au niveau local

Les « territoires à énergie positive pour la croissance verte » sont des **territoires qui s'engagent dans une démarche permettant d'atteindre l'équilibre entre la consommation et la production d'énergie à l'échelle locale**. Leur plan d'action s'appuie sur 4 piliers :

1. favoriser l'efficacité énergétique ;
2. réduire des émissions de gaz à effet de serre ;
3. diminuer la consommation des énergies fossiles ;
4. viser le déploiement d'énergies renouvelables dans son approvisionnement.

#VotreEnergie pour la France :
Agir ensemble pour la transition énergétique

En cette année d'engagement pour la cause climatique, l'exemplarité de la France passe par celle de ses territoires et de leurs forces vives. Vous souhaitez participer à ce mouvement ? Rendez-vous sur www.votreenergiepourlafrance.fr :
- « 1 jour, 1 action » : à quelques mois de la #COP21, découvrez les actions exemplaires engagées près de chez vous.
- Vous agissez sur le terrain ? Vous avez une idée à proposer ? #VotreEnergie, c'est aussi un [espace participatif](#) !

Pour toute information complémentaire, contact presse : **01 40 81 78 31**

www.developpement-durable.gouv.fr
[@ecologiEnergie](https://twitter.com/ecologiEnergie)

Communiqué de Mme Ségolène Royal
Ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

Paris, le 4 juin 2015



les élus de votre région passent à l'action

Ségolène Royal a signé hier avec les élus lauréats dix conventions d'appui financier aux programmes des territoires à énergie positive pour la croissance verte. Ils bénéficieront de 500 000 € pour engager des actions concrètes sur le terrain. En Limousin, deux élus ont présenté leur plan d'action, pour les territoires de la communauté d'agglomération Limoges métropole et de la communauté d'agglomération du Grand Guéret.



Bernard Suard – MEDDE

La signature de la convention d'appui financier permettra aux territoires de **concrétiser rapidement des initiatives dans tous les domaines de la transition énergétique** : bâtiment, transport, déchets, biodiversité...

Communauté d'Agglomération Limoges Métropole :

- Développement d'un service de location longue durée de vélos (dispositif V'LiM) ;
- Création d'une maison du vélo ;
- Développement du maraîchage périurbain : achat et viabilisation du foncier en vue de sa mise à disposition (location) auprès de porteurs de projets.

Communauté d'agglomération du Grand Guéret :

- Réduction de la consommation d'énergie dans le bâtiment et l'espace public : construction de nouveaux équipements, modernisation et optimisation de l'éclairage public intelligent ;
- Articulation des offres de transport et services à la mobilité : pôle d'échanges intermodal, déploiement de bornes électriques ;
- Démarche d'écologie industrielle territoriale dans le secteur des éco-activités ;
- Création d'une filière d'approvisionnement bois énergie et d'un réseau de chaleur, installation de centrales photovoltaïques sur les bâtiments publics ;
- Actions de sensibilisation des agriculteurs à la gestion du bocage et soutien aux démarches de réduction d'engrais.

Bernard Vauriac, Président du Parc Naturel Régional du Périgord Limousin, a signé une convention cadre qui présente la démarche du territoire et en précise la mise en œuvre :

- Animation territoriale du réseau de communautés de communes, pour permettre une meilleure appropriation des objectifs climat énergie par les acteurs locaux ;
- Rénovation énergétique de bâtiments publics et de logements ;
- Soutien au développement des énergies renouvelables : chauffage solaire d'une piscine, isolation solaire thermique, solaire photovoltaïque ;
- Actions en faveur de la mobilité durable : acquisition de véhicules propres, aménagement de pistes cyclables.

Retrouvez en ligne :

[Les conventions signées](#)

[La photo de la signature et les fiches de présentation de chaque territoire](#)

Les « territoires à énergie positive pour la croissance verte », moteurs de la transition énergétique au niveau local

Les « territoires à énergie positive pour la croissance verte » sont des **territoires qui s'engagent dans une démarche permettant d'atteindre l'équilibre entre la consommation et la production d'énergie à l'échelle locale**. Leur plan d'action s'appuie sur 4 piliers :

1. favoriser l'efficacité énergétique ;
2. réduire des émissions de gaz à effet de serre ;
3. diminuer la consommation des énergies fossiles ;
4. viser le déploiement d'énergies renouvelables dans son approvisionnement.

#VotreEnergie pour la France :
Agir ensemble pour la transition énergétique

En cette année d'engagement pour la cause climatique, l'exemplarité de la France passe par celle de ses territoires et de leurs forces vives. Vous souhaitez participer à ce mouvement ? Rendez-vous sur www.votreenergiepourlafrance.fr :
- « **1 jour, 1 action** » : à quelques mois de la #COP21, découvrez les actions exemplaires engagées près de chez vous.
- **Vous agissez sur le terrain ? Vous avez une idée à proposer ? #VotreEnergie, c'est aussi un espace participatif !**

Pour toute information complémentaire, contact presse : **01 40 81 78 31**

www.developpement-durable.gouv.fr
[@ecologiEnergie](https://twitter.com/ecologiEnergie)



Communiqué de Mme Ségolène Royal
Ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

Paris, le 4 juin 2015



les lauréats passent à l'action

Ségolène Royal a signé hier avec les élus lauréats dix conventions d'appui financier aux programmes des territoires à énergie positive pour la croissance verte. Ils bénéficieront de 500 000 € pour engager des actions concrètes sur le terrain.



Bernard Suard - MEDDE

La signature de la convention d'appui financier permettra aux collectivités de **concrétiser rapidement des initiatives dans tous les domaines de la transition énergétique** : bâtiment, transport, déchets, biodiversité... Aujourd'hui, ce sont dix « territoires à énergie positive pour la croissance verte » qui voient leur plan d'action soutenu par le ministère :

- Communauté de communes de Haute-Lande (Aquitaine) ;
- Communauté d'agglomération d'Evry Centre Essonne (Ile-de-France) ;
- Communauté d'agglomération Limoges Métropole (Limousin) ;
- Communauté d'agglomération du Grand Guéret (Limousin) ;
- Communauté de communes du canton de Fruges dont la Commune de Fressin (Nord-Pas-de-Calais) ;

- Communauté de communes du canton de Fauquembergues (Nord-Pas-de-Calais) ;
- Communauté de communes du Pays des Herbiers (Pays de la Loire) ;
- Communauté de communes du Mont des Avaloirs (Pays de la Loire) ;
- Communauté de communes de l'Ouest Rhodanien (Rhône- Alpes).

Le Parc Naturel Régional du Périgord Limousin (Limousin) a signé une convention cadre qui présente la démarche du territoire et en précise la mise en œuvre.

La ville de Bourbon-Lancy (Bourgogne) a signé le premier « contrat local de transition énergétique » qui lui permet de bénéficier d'un accompagnement par les services de l'Etat pour développer son projet de géothermie.

Retrouvez en ligne :

[Les conventions signées](#)

[La photo de la signature et les fiches de présentation de chaque territoire](#)

Les « territoires à énergie positive pour la croissance verte », moteurs de la transition énergétique au niveau local

Les « territoires à énergie positive pour la croissance verte » sont des **territoires qui s'engagent dans une démarche permettant d'atteindre l'équilibre entre la consommation et la production d'énergie à l'échelle locale**. Leur plan d'action s'appuie sur 4 piliers :

1. favoriser l'efficacité énergétique ;
2. réduire des émissions de gaz à effet de serre ;
3. diminuer la consommation des énergies fossiles ;
4. viser le déploiement d'énergies renouvelables dans son approvisionnement.

#VotreEnergie pour la France :
Agir ensemble pour la transition énergétique

En cette année d'engagement pour la cause climatique, l'exemplarité de la France passe par celle de ses territoires et de leurs forces vives. Vous souhaitez participer à ce mouvement ? Rendez-vous sur www.votreenergiepourlafrance.fr :

- « 1 jour, 1 action » : à quelques mois de la #COP21, découvrez les actions exemplaires engagées près de chez vous.

- Vous agissez sur le terrain ? Vous avez une idée à proposer ? #VotreEnergie, c'est aussi un [espace participatif](#) !

Pour toute information complémentaire, contact presse : **01 40 81 78 31**

www.developpement-durable.gouv.fr

[@ecologiEnergie](https://twitter.com/ecologiEnergie)



Communiqué de Mme Ségolène Royal
Ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

Paris, le 4 juin 2015



les élus de votre région passent à l'action

Ségolène Royal a signé hier avec les élus lauréats dix conventions d'appui financier aux programmes des territoires à énergie positive pour la croissance verte. Ils bénéficieront de 500 000 € pour engager des actions concrètes sur le terrain. En Nord-Pas-de-Calais, trois élus ont présenté leur plan d'action :

- Jean-Jacques Hilmoine, président de la communauté de communes du canton de Fruges ;
- Claude Vergeot, maire de la commune de Fressin ;
- Alain Mequignon, président de la communauté de communes du canton de Fauquembergues.



Bernard Suard - MEDDE

Les signatures des conventions d'appui financier permettront aux territoires de **concrétiser rapidement des initiatives dans tous les domaines de la transition énergétique** : bâtiment, transport, déchets, biodiversité...

Communauté de communes du canton de Fruges :

- Réalisation d'audits énergétiques et environnementaux dans des logements privés et les bâtiments publics intercommunaux, modernisation de l'éclairage public (remplacement des lampes à sodium) ;
- Acquisition d'un véhicule utilitaire électrique pour les services techniques intercommunaux,

- création et aménagement de trois aires de covoiturage ;
- Distribution de composteurs aux habitants, aménagement de 5 sites de récupération des déchets verts et des branchages (pour favoriser la méthanisation locale, le paillage) ;
 - Etude de faisabilité pour équiper les bâtiments intercommunaux de panneaux photovoltaïques ;
 - Achat d'une balayeuse équipée d'une brosse de désherbage pour éviter l'utilisation de produits phytosanitaires ;
 - Sensibilisation aux problèmes environnementaux dans le cadre des activités périscolaires.

La commune de Fressin, au sein de la communauté de communes du canton de Fruges :

- Isolation de la salle municipale polyvalente avec un objectif Bâtiment basse consommation (BBC – rénov)
- Installation d'un système de chauffage à pompe à chaleur issue de la géothermie.

Communauté de communes du canton de Fauquembergues :

- Dispositif incitatif en faveur de la réhabilitation du parc de logement privé : accompagner la réhabilitation de 250 à 290 logements en 3 ans ;
- Réalisation d'un Regroupement Pédagogique Concentré en lieu et place de 3 écoles communales avec une chaudière bois, des parkings filtrants, des cheminements doux et des systèmes d'éclairage sobres en énergie ;
- Acquisition d'une chaudière bois pour l'hôtel communautaire ;
- Création d'une maison des énergies renouvelables.

Retrouvez en ligne :

[Les conventions signées](#)

[La photo de la signature et les fiches de présentation de chaque territoire](#)

Les « territoires à énergie positive pour la croissance verte », moteurs de la transition énergétique au niveau local

Les « territoires à énergie positive pour la croissance verte » sont des **territoires qui s'engagent dans une démarche permettant d'atteindre l'équilibre entre la consommation et la production d'énergie à l'échelle locale**. Leur plan d'action s'appuie sur 4 piliers :

1. favoriser l'efficacité énergétique ;
2. réduire des émissions de gaz à effet de serre ;
3. diminuer la consommation des énergies fossiles ;
4. viser le déploiement d'énergies renouvelables dans son approvisionnement.

#VotreEnergie pour la France :
Agir ensemble pour la transition énergétique

En cette année d'engagement pour la cause climatique, l'exemplarité de la France passe par celle de ses territoires et de leurs forces vives. Vous souhaitez participer à ce mouvement ? Rendez-vous sur www.votreenergiepourlafrance.fr :

- « **1 jour, 1 action** » : à quelques mois de la #COP21, découvrez les actions exemplaires engagées près de chez vous.
- **Vous agissez sur le terrain ? Vous avez une idée à proposer ? #VotreEnergie, c'est aussi un espace participatif !**

Pour toute information complémentaire, contact presse : **01 40 81 78 31**

www.developpement-durable.gouv.fr
[@ecologiEnergie](https://twitter.com/ecologiEnergie)



Communiqué de Mme Ségolène Royal
Ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

Paris, le 4 juin 2015



les élus de votre région passent à l'action

Ségolène Royal a signé hier avec les élus lauréats dix conventions d'appui financier aux programmes des territoires à énergie positive pour la croissance verte. Ils bénéficieront de 500 000 € pour engager des actions concrètes sur le terrain. En Pays-de-la-Loire, deux élus ont présenté leur plan d'action :

- Véronique Besse, Présidente de la Communauté de Communes du Pays des Herbiers ;
- Daniel Lenoir, Président de la Communauté de Communes du Mont des Avaloirs.



Bernard Suard - MEDDE

La signature de la convention d'appui financier permettra au territoire de **concrétiser rapidement des initiatives dans tous les domaines de la transition énergétique** : bâtiment, transport, déchets, biodiversité...

Communauté de Communes du Pays des Herbiers :

- Remplacement de la centrale de traitement de l'air de la piscine, installation d'une pompe à chaleur récupérant les calories de l'air extrait ;
- Production d'électricité verte (photovoltaïque) dédiée aux besoins électriques de l'hôtel des communes (couverture de 15 à 20 % des besoins) ;
- Construction d'un bâtiment dédié aux jeunes sociétés oeuvrant dans l'économie verte et couvrant 40 % de ses besoins électriques et 60 % de ses besoins thermiques via des panneaux

solaires et photovoltaïques.

Communauté de Communes du Mont des Avaloirs :

- Isolation et rénovation globale de 30 logements du parc locatif, rénovation énergétique des bâtiments publics, construction d'un pôle santé « Passiv Haus » ;
- Mise en place d'aires de covoiturage, acquisition de 2 véhicules électriques intercommunaux, réaménagements de voiries pour favoriser les déplacements doux ;
- Installation d'une ressourcerie, mise en place d'un Drive lié au commerce local (drive fermier) ;
- Etude de faisabilité de pose de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments publics, étude de faisabilité de l'utilisation de biomasse pour les véhicules.

Retrouvez en ligne :

[Les conventions signées](#)

[La photo de la signature et les fiches de présentation de chaque territoire](#)

Les « territoires à énergie positive pour la croissance verte », moteurs de la transition énergétique au niveau local

Les « territoires à énergie positive pour la croissance verte » sont des **territoires qui s'engagent dans une démarche permettant d'atteindre l'équilibre entre la consommation et la production d'énergie à l'échelle locale**. Leur plan d'action s'appuie sur 4 piliers :

1. favoriser l'efficacité énergétique ;
2. réduire des émissions de gaz à effet de serre ;
3. diminuer la consommation des énergies fossiles ;
4. viser le déploiement d'énergies renouvelables dans son approvisionnement.

#VotreEnergie pour la France :
Agir ensemble pour la transition énergétique

En cette année d'engagement pour la cause climatique, l'exemplarité de la France passe par celle de ses territoires et de leurs forces vives. Vous souhaitez participer à ce mouvement ? Rendez-vous sur www.votreenergiepourlafrance.fr :

- « **1 jour, 1 action** » : à quelques mois de la #COP21, découvrez les actions exemplaires engagées près de chez vous.
- **Vous agissez sur le terrain ? Vous avez une idée à proposer ? #VotreEnergie, c'est aussi un espace participatif !**

Pour toute information complémentaire, contact presse : **01 40 81 78 31**

www.developpement-durable.gouv.fr
[@ecologiEnergie](https://twitter.com/ecologiEnergie)

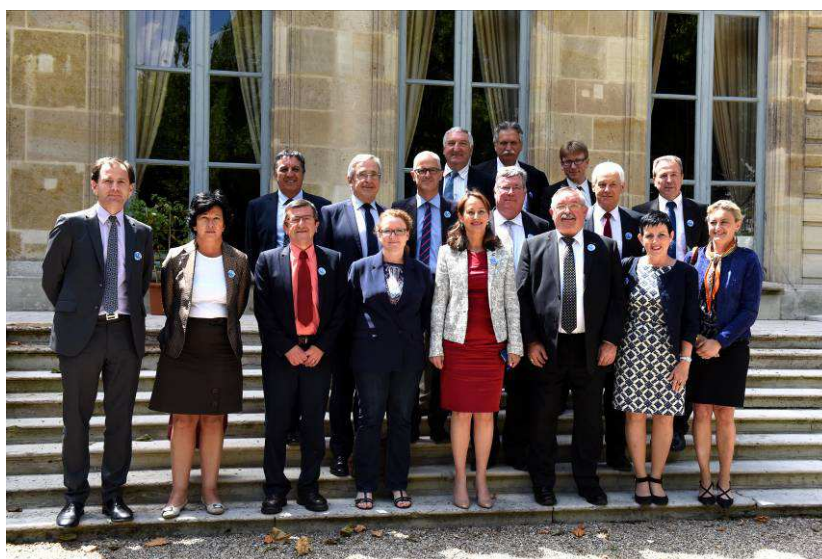
Communiqué de Mme Ségolène Royal
Ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

Paris, le 4 juin 2015



les élus de votre région passent à l'action

Ségolène Royal a signé hier avec les élus lauréats dix conventions d'appui financier aux programmes des territoires à énergie positive pour la croissance verte. Ils bénéficieront de 500 000 € pour engager des actions concrètes sur le terrain. En Rhône-Alpes, Jean-Pierre Goudard, vice-président de la Communauté de Communes de l'Ouest Rhodanien, a présenté son plan d'action.



Bernard Suard - MEDDE

La signature de la convention d'appui financier permettra au territoire de **concrétiser rapidement des initiatives dans tous les domaines de la transition énergétique** : bâtiment, transport, déchets, biodiversité...

- Financement de 100 rénovations bâtiments basse consommation de logements, rénovation exemplaire d'un lieu de sensibilisation des particuliers et des professionnels du bâtiment aux enjeux et pratiques de l'éco-rénovation des logements ;
- Etude de faisabilité pour une valorisation du potentiel de méthanisation territorial pour création d'une société d'économie mixte.

Retrouvez en ligne :
[**La convention signée**](#)

La photo de la signature et la fiche de présentation du territoire

Les « territoires à énergie positive pour la croissance verte », moteurs de la transition énergétique au niveau local

Les « territoires à énergie positive pour la croissance verte » sont des **territoires qui s'engagent dans une démarche permettant d'atteindre l'équilibre entre la consommation et la production d'énergie à l'échelle locale**. Leur plan d'action s'appuie sur 4 piliers :

1. favoriser l'efficacité énergétique ;
2. réduire des émissions de gaz à effet de serre ;
3. diminuer la consommation des énergies fossiles ;
4. viser le déploiement d'énergies renouvelables dans son approvisionnement.

#VotreEnergie pour la France :
Agir ensemble pour la transition énergétique

En cette année d'engagement pour la cause climatique, l'exemplarité de la France passe par celle de ses territoires et de leurs forces vives. Vous souhaitez participer à ce mouvement ? Rendez-vous sur www.votreenergiepourlafrance.fr :

- « **1 jour, 1 action** » : à quelques mois de la #COP21, découvrez les actions exemplaires engagées près de chez vous.
- **Vous agissez sur le terrain ? Vous avez une idée à proposer ? #VotreEnergie, c'est aussi un espace participatif !**

Pour toute information complémentaire, contact presse : **01 40 81 78 31**

www.developpement-durable.gouv.fr
[@ecologiEnergie](https://twitter.com/ecologiEnergie)



Communiqué de Mme Ségolène Royal
Ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

Paris, le mardi 16 juin 2015



13 « territoires à énergie positive » passent à l'action

Ségolène Royal a signé aujourd'hui avec les élus lauréats treize nouvelles conventions d'appui financier aux programmes des « territoires à énergie positive pour la croissance verte ». Ils bénéficieront de 500 000 € pour engager des actions concrètes sur le terrain.



Crédit : Bernard Suard - MEDDE

[Télécharger la photo de la ministre avec les élus lauréats](#)

Modernisation de l'éclairage public, rénovation énergétique des bâtiments publics, achat de véhicules électriques... La signature de la convention d'appui financier permettra aux collectivités de **concrétiser rapidement des initiatives dans tous les domaines de la transition énergétique**. Aujourd'hui, ce sont treize « territoires à énergie positive pour la croissance verte » qui voient leur plan d'action soutenu par le ministère :

- Communauté de Communes de Vitry, Champagne et Der (Champagne-Ardenne) ;
- Commune de Vitry-le-François (Champagne-Ardenne) ;
- Communauté d'Agglomération Dieppe-Maritime (Haute-Normandie) ;
- Commune de Malaunay (Haute-Normandie) ;

- Communauté d'Agglomération de Seine-Eure (Haute-Normandie) ;
- Communauté de Communes Caux Vallée de Seine (Haute-Normandie) ;
- Communes du Petit Quevilly (Haute-Normandie) ;
- Communauté d'Agglomération du bassin de Brive (Limousin) ;
- Communauté d'Agglomération du Grand Verdun (Lorraine) ;
- Communauté d'Agglomération du Sarreguemines (Lorraine) ;
- Communauté d'Agglomération du Pays châtelleraudais (Poitou-Charentes) ;
- Communauté de communes du Trièves (Rhône-Alpes) ;
- Roannais Agglomération (Rhône-Alpes).

[Retrouvez l'ensemble des conventions signées en ligne](#)

Les « territoires à énergie positive pour la croissance verte » sont les moteurs de la transition énergétique : ils s'engagent dans une démarche permettant d'atteindre l'équilibre entre la consommation et la production d'énergie à l'échelle locale. Chaque collectivité lauréate bénéficie d'un soutien financier pour :

1. favoriser l'efficacité énergétique ;
2. réduire les émissions de gaz à effet de serre ;
3. diminuer la consommation des énergies fossiles ;
4. développer les énergies renouvelables.

#VotreEnergie pour la France : Agir ensemble pour la transition énergétique

En cette année d'engagement pour la cause climatique, l'exemplarité de la France passe par celle de ses territoires et de leurs forces vives. Vous souhaitez participer à ce mouvement ? Rendez-vous sur www.votreenergiepourlafrance.fr :

- « **1 jour, 1 action** » : à quelques mois de la #COP21, découvrez les actions exemplaires engagées près de chez vous.
- **Vous agissez sur le terrain ? Vous avez une idée à proposer ? #VotreEnergie, c'est aussi un espace participatif !**

Pour toute information complémentaire, contact presse : **01 40 81 78 31**

www.developpement-durable.gouv.fr
[@ecologiEnergie](https://twitter.com/ecologiEnergie)

Communiqué de Mme Ségolène Royal
Ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

Paris, le Mercredi 24 juin 2015

Ségolène Royal investit dans le



Ségolène Royal a reçu aujourd'hui dix nouveaux lauréats pour signer les conventions d'appui financier aux programmes des « territoires à énergie positive pour la croissance verte et pour le climat ». Désormais, plus de quarante collectivités bénéficient de 500 000 euros pour concrétiser immédiatement leurs projets de transition énergétique.



Crédit : Bernard Suard - MEDDE

[Télécharger la photo de la ministre avec les élus lauréats](#)

Réhabilitation des bâtiments publics, aménagement de pistes cyclables, acquisition de véhicules électriques, installation de panneaux photovoltaïques... Les collectivités sont en première ligne pour déployer des actions innovantes en faveur de la transition énergétique. La ministre souhaite appuyer cette dynamique en apportant une aide financière aux élus. **Aujourd'hui, dix « territoires à énergie positive pour la croissance verte et pour le climat » ont présenté leur plan d'investissement :**

- [Brest Métropole Océane](#) (Bretagne).
- [Communauté de communes des Crêtes préardennaises](#) (Champagne-Ardenne).
- [Ville de Rouen](#) (Haute-Normandie).

- [Communauté d'agglomération Roissy Porte de France](#) (Ile-de-France).
- [Etablissement Public d'Aménagement de la Plaine de France](#) (Ile-de-France).
- [Etablissement public Paris-Saclay](#) (Ile-de-France).
- [Communauté de communes Ile d'Oléron](#), en lien avec le pays Marennes-Oléron (Poitou-Charentes).
- [Communauté d'agglomération de La Rochelle](#) (Poitou-Charentes).
- [Département des Hautes-Alpes](#) (Provence-Alpes-Côte d'Azur).
- [Communauté Intercommunale des Villes Solidaires](#) (La Réunion), premier territoire d'Outre-mer à valider son programme.



Crédit : Bernard Suard - MEDDE

[Télécharger la photo de la ministre avec les élus lauréats](#)

Le soutien dont bénéficieront les lauréats provient du **fonds de financement pour la transition énergétique**, doté de 1,5 milliard d'euros et alimenté par les revenus que l'Etat reçoit du secteur énergétique, les certificats d'économie d'énergie et des fonds propres de la Caisse des dépôts.

Les travaux financés doivent permettre de décliner localement les objectifs fixés par **le projet de loi relatif à la transition énergétique pour la croissance verte** : amélioration de l'efficacité énergétique, réduction des émissions de gaz à effet de serre, diminution de la consommation des énergies fossiles et développement des énergies renouvelables. La démarche représente aussi un **levier de croissance** pour les territoires lauréats et l'investissement dans ces territoires permet de relancer l'activité dans de nombreux secteurs.

Grâce à la signature des conventions financières au cours des dernières semaines, ce sont 16 millions d'euros qui ont déjà été alloués aux territoires sur des actions concrètes pour leur permettre d'accélérer localement la transition énergétique. Cela représente plus de 2.500.000 habitants partout en France.

[Consultez l'ensemble des conventions signées en ligne](#)
[Tout savoir sur les "territoires à énergie positive pour la croissance verte"](#)

#VotreEnergie pour la France :
Agir ensemble pour la transition énergétique

En cette année d'engagement pour la cause climatique, l'exemplarité de la France passe par celle de ses territoires et de leurs forces vives. Vous souhaitez participer à ce mouvement ? Rendez-vous sur www.votreenergiepourlafrance.fr :

- « **1 jour, 1 action** » : à quelques mois de la #COP21, découvrez les actions exemplaires engagées près de chez vous.
- Vous agissez sur le terrain ? Vous avez une idée à proposer ? #VotreEnergie, c'est aussi un **espace participatif** !

Pour toute information complémentaire, contact presse : **01 40 81 78 31**

www.developpement-durable.gouv.fr
[@ecologiEnergie](https://twitter.com/ecologiEnergie)

Invitation de Mme Ségolène Royal
Ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

Paris, le jeudi 25 juin 2015

Déplacement en Meurthe-et-Moselle (54)
vendredi 26 juin 2015

Programme

- 12h15 : **présentation de l'activité des entreprises Actibat-Noremat (illustration du plan national sur les pollinisateurs)** – Actibat-Noremat, Maizières
- 14h00 : **inauguration de la cité des paysages** – Sion
- 15h00 : **signatures de conventions « Territoire à énergie positive pour la croissance verte »** – Sion



- 15h15 : **point presse** – Sion

Merci de bien vouloir vous accréditer, en indiquant votre numéro de carte de presse :
roxane.thomas@meurthe-et-moselle.gouv.fr
06 13 56 09 28

#VotreEnergie pour la France :
Agir ensemble pour la transition énergétique

En cette année d'engagement pour la cause climatique, l'exemplarité de la France passe par celle de ses territoires et de leurs forces vives. Vous souhaitez participer à ce mouvement ? Rendez-vous sur www.votreenergiepourlafrance.fr :
- « 1 jour, 1 action » : à quelques mois de la #COP21, découvrez les actions exemplaires engagées près de chez vous.
- Vous agissez sur le terrain ? Vous avez une idée à proposer ? #VotreEnergie, c'est aussi un **espace participatif** !

Invitation de Mme Ségolène Royal
Ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

Paris, le jeudi 25 juin 2015

Déplacement en Aveyron (12)
lundi 29 juin 2015

Programme

- 12h00 : **signature de conventions « Territoire à énergie positive pour la croissance verte »** – Nant



- 14h35 : **rencontre avec l'association « Cause Energie propre » et les présidents des chambres consulaires sur le thème de la méthanisation** – La Cavalerie
- 15h20 : **visite de « Rajal del Gorp » sur le thème de la biodiversité** – Millau

Merci de bien vouloir vous accréditer, en indiquant votre numéro de carte de presse :
thomas.kowal@aveyron.gouv.fr
0565757136

#VotreEnergie pour la France :
Agir ensemble pour la transition énergétique

En cette année d'engagement pour la cause climatique, l'exemplarité de la France passe par celle de ses territoires et de leurs forces vives. Vous souhaitez participer à ce mouvement ? Rendez-vous sur www.votreenergiepourlafrance.fr :
- « 1 jour, 1 action » : à quelques mois de la #COP21, découvrez les actions exemplaires engagées près de chez vous.
- Vous agissez sur le terrain ? Vous avez une idée à proposer ? #VotreEnergie, c'est aussi un **espace participatif** !



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Invitation de Mme Ségolène Royal

Ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

Paris, le mardi 7 juillet 2015

Semaine de

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE pour la CROISSANCE VERTE

en action

Mercredi 8 juillet 2015

12h30–13h30

Signature de 45 conventions

« territoires à énergie positive pour la croissance verte »

14h–18h

Séminaire de travail de 30 « territoires zéro déchet, zéro gaspillage »,
lauréats de l'appel à projets lancé en décembre 2014

Ministère de l'Écologie – 244, Boulevard Saint-Germain, 75007 Paris

Jeudi 9 juillet 2015

2^{ème} lecture au Sénat du projet de loi relatif à la transition énergétique
pour la croissance verte

Pour la journée du 8 juillet, merci de bien vouloir vous accréditer, en indiquant votre numéro de carte de presse :

secretariat.presse@developpement-durable.gouv.fr

01 40 81 78 31

#VotreEnergie pour la France :
Agir ensemble pour la transition énergétique

En cette année d'engagement pour la cause climatique, l'exemplarité de la France passe par celle de ses territoires et de leurs forces vives. Vous souhaitez participer à ce mouvement ? Rendez-vous sur www.votreenergiepourlafrance.fr :

- « 1 jour, 1 action » : à quelques mois de la COP21, découvrez les actions exemplaires engagées près de chez vous.
- Vous agissez sur le terrain ? Vous avez une idée à proposer ? #VotreEnergie, c'est aussi un [espace participatif](#) !
- [Affichez votre engagement](#) en téléchargeant  [#1Planète](#), emblème de la mobilisation citoyenne pour le climat.

www.developpement-durable.gouv.fr

[@ecologiEnergie](https://twitter.com/ecologiEnergie)



Communiqué de Mme Ségolène Royal
Ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

Paris, le jeudi 9 juillet 2015

*Les « territoires à énergie positive » :
des solutions pour la planète, des moteurs pour l'emploi*



Près de 50 représentants de territoires à énergie positive se sont réunis hier au ministère de l'Écologie pour signer une convention d'appui financier et bénéficier de 500 000 euros pour concrétiser leur projet. Pour Ségolène Royal, ce soutien est « *une reconnaissance du travail accompli par les élus, mais aussi une manière d'accélérer les actions en faveur de la transition énergétique* ».



[Télécharger la photo de groupe avec la ministre](#)

Crédit à indiquer : Bernard Suard – MEDDE

Alors que le projet de loi relatif à la transition énergétique pour la croissance verte entame sa 2^e lecture au Sénat, la ministre amplifie la mobilisation sur le terrain : de nombreux projets innovants sont déjà engagés et nécessitent **un appui financier pour devenir pleinement opérationnels**. En signant leur convention, les 45 élus réunis hier peuvent désormais lancer des actions concrètes pour :

- l'amélioration de l'efficacité énergétique dans **le bâtiment et l'espace public** : rénovation des bâtiments publics, déploiement d'ampoules LED pour l'éclairage public...

- la réduction des émissions de gaz à effet de serre dans **les transports** : aménagement de voies vertes, achat de navettes électriques, développement d'aires de covoiturage...
- la gestion durable des **déchets** : implantation de composteurs, suppression des sacs plastique dans les magasins du territoire...
- le développement des **énergies renouvelables** : implantation de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments publics, déploiement de compteurs intelligents...
- la préservation et reconquête de la **biodiversité** : réhabilitation de friches, création de zones d'extinction nocturne pour lutter contre la pollution lumineuse...
- la promotion de l'**éducation à l'environnement** : acquisition d'« arbres à vent » dans les écoles, élaboration de kits de communication pour sensibiliser les habitants...

Grâce aux investissements publics qui vont être réalisés, Ségolène Royal entend « **produire un véritable effet levier pour relancer l'activité des filières industrielles et favoriser la création d'emplois** ». PME, artisans, réseaux d'entreprises, associations... chacun peut participer à l'objectif d'atteindre l'équilibre entre la consommation et la production d'énergie à l'échelle locale.

A l'heure actuelle, 90 lauréats ont signé une convention d'appui financier, soit près de **33 millions d'euros qui peuvent être déployés immédiatement**.

La photo de la ministre avec votre élu :

[Télécharger l'album photo complet](#)

Crédit à indiquer : Bernard Suard – MEDDE

Pour tout savoir sur la communauté des 212 « territoires à énergie positive » :

[Accéder aux actions concrètes engagées par les élus](#)

[Consulter l'ensemble des conventions signées](#)

[S'informer sur les « territoires à énergie positive pour la croissance verte »](#)

Pour en savoir plus sur les projets présentés le 8 juillet :

ALSACE :

- Muttersholtz : accéder au [plan d'action](#).

AQUITAINE :

- Conseil des élus du Pays Basque : accéder au [plan d'action](#),
- Communauté de communes Soule-Xiberoa : accéder au [plan d'action](#),
- Communauté de communes Baigorri-Garazi : accéder au [plan d'action](#),
- Communauté de communes Maremne-Adour-Côte Sud : accéder au [plan d'action](#),
- Ville de Pessac : accéder au [plan d'action](#) et à la photo avec la ministre,
- Communauté d'agglomération du Libournais (La Cali) : accéder au plan d'action,
- Communauté de communes de Mimizan : accéder au [plan d'action](#),
- Communauté de communes Estuaire : accéder au [plan d'action](#),
- Communauté de communes Bourg en Gironde : accéder au [plan d'action](#),
- Pays Haute-Gironde : accéder au [plan d'action](#).

AUVERGNE :

- Saint-Flour Margeride : accéder au [plan d'action](#),
- Vichy Val d'Allier : accéder au [plan d'action](#).

BOURGOGNE :

- Communauté de communes de Bligny-sur-Ouche : accéder au [plan d'action](#),
- Pays Seine et Tilles : accéder au [plan d'action](#),
- Communauté Pays Puisaye-Forterre Val d'Yonne : accéder au [plan d'action](#).

BRETAGNE :

- Lorient Agglomération et Ville de Lorient : accéder au [plan d'action](#),
- Saint-Brieuc Agglomération : accéder au [plan d'action](#).

CENTRE :

- Pays Vendômois : accéder au [plan d'action](#),
- Communauté d'agglomération du Pays de Dreux : accéder au [plan d'action](#).

LIMOUSIN :

- Pays de Tulle : accéder au [plan d'action](#) :
 - > Communauté d'agglomération de Tulle,
 - > Ville de Tulle,
 - > Commune de Chamboulive,
 - > Commune de Corrèze,
 - > Commune de Gimel-les-Cascades,
 - > Commune de Naves,
 - > Commune de Saint-Clément,
 - > Commune de Sainte-Fortunade,
 - > Commune de Treignac.

MIDI-PYRENEES :

- Communauté d'agglomération du SICOVAL : accéder au [plan d'action](#).

NORD-PAS-DE-CALAIS :

- Syndicat mixte Scot Grand Douaisis : accéder au [plan d'action](#),
- Communauté urbaine d'Arras : accéder au [plan d'action](#).

PICARDIE :


- Baie de Somme 3 vallées : accéder au [plan d'action](#),
- Agglomération de la région de Compiègne : accéder au [plan d'action](#),
- Communauté de communes du Sud de l'Aisne et Ville de Château-Thierry : accéder au [plan d'action](#),
- Communauté de communes des Portes de la Thiérache : accéder au [plan d'action](#).

RHONE-ALPES

- Biovallée : accéder au [plan d'action](#) :
 - > Communauté de communes Val de Drôme,
 - > Communauté de communes du Crestois et du Pays de Saillans-Cœur de Drôme.
- Nord Isère : accéder au [plan d'action](#) :
 - > Communauté d'agglomération Porte de l'Isère,
 - > Communauté de communes des Vallons de la Tour.
- Syndicat intercommunautaire des Monts du Lyonnais et Commune de Saint-Martin en-Haut : accéder au [plan d'action](#).

#VotreEnergie pour la France :
Agir ensemble pour la transition énergétique

En cette année d'engagement pour la cause climatique, l'exemplarité de la France passe par celle de ses territoires et de leurs forces vives. Vous souhaitez participer à ce mouvement ? Rendez-vous sur www.votreenergiepourlafrance.fr :

- « **1 jour, 1 action** » : à quelques mois de la #COP21, découvrez les actions exemplaires engagées près de chez vous.
- Vous agissez sur le terrain ? Vous avez une idée à proposer ? #VotreEnergie, c'est aussi un **espace participatif** !
- **Affichez votre engagement** en téléchargeant  [#1Planète](#), emblème de la mobilisation citoyenne pour le climat.

Pour toute information complémentaire, contact presse : **01 40 81 78 31**

www.developpement-durable.gouv.fr
[@ecologiEnergie](https://twitter.com/ecologiEnergie)



Note aux rédactions

Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

Paris, le mardi 21 juillet 2015

Conférence de presse du mercredi 22 juillet – 12h15

Invitation presse maintenue pour assister à la signature des 100 territoires à énergie positive pour la croissance verte et le climat, suivie d'un buffet convivial,

mercredi 22 juillet à 13h
244 boulevard Saint-Germain
75007 Paris.

En revanche, la conférence de presse sur la qualité de l'air est reportée de quelques jours **en raison du vote définitif de la loi de transition énergétique pour la croissance verte à l'Assemblée nationale**, l'après-midi. Le vote nécessite l'examen des amendements et des dernières consultations.

Merci de votre compréhension.

Pour assister à la signature des 100 « territoires à énergie positive pour la croissance verte » ce mercredi à 13h00, merci de bien vouloir vous accréditer, en indiquant votre numéro de carte de presse :

secretariat.presse@developpement-durable.gouv.fr
01 40 81 78 31

#VotreEnergie pour la France :
Agir ensemble pour la transition énergétique

En cette année d'engagement pour la cause climatique, l'exemplarité de la France passe par celle de ses territoires et de leurs forces vives. Vous souhaitez participer à ce mouvement ? Rendez-vous sur www.votreenergiepourlafrance.fr :

- « 1 jour, 1 action » : à quelques mois de la #COP21, découvrez les actions exemplaires engagées près de chez vous.
- Vous agissez sur le terrain ? Vous avez une idée à proposer ? #VotreEnergie, c'est aussi un **espace participatif** !

www.developpement-durable.gouv.fr
[@ecologiEnergie](https://twitter.com/ecologiEnergie)



Note aux rédactions

Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

Paris, le mardi 21 juillet 2015

Conférence de presse du mercredi 22 juillet – 12h15

Invitation presse maintenue pour assister à la signature des 100 territoires à énergie positive pour la croissance verte et le climat, suivie d'un buffet convivial,

mercredi 22 juillet à 13h
244 boulevard Saint-Germain
75007 Paris.

En revanche, la conférence de presse sur la qualité de l'air est reportée de quelques jours **en raison du vote définitif de la loi de transition énergétique pour la croissance verte à l'Assemblée nationale**, l'après-midi. Le vote nécessite l'examen des amendements et des dernières consultations.

Merci de votre compréhension.

Pour assister à la signature des 100 « territoires à énergie positive pour la croissance verte » ce mercredi à 13h00, merci de bien vouloir vous accréditer, en indiquant votre numéro de carte de presse :

secretariat.presse@developpement-durable.gouv.fr
01 40 81 78 31

#VotreEnergie pour la France :
Agir ensemble pour la transition énergétique

En cette année d'engagement pour la cause climatique, l'exemplarité de la France passe par celle de ses territoires et de leurs forces vives. Vous souhaitez participer à ce mouvement ? Rendez-vous sur www.votreenergiepourlafrance.fr :

- « 1 jour, 1 action » : à quelques mois de la #COP21, découvrez les actions exemplaires engagées près de chez vous.
- Vous agissez sur le terrain ? Vous avez une idée à proposer ? #VotreEnergie, c'est aussi un **espace participatif** !

www.developpement-durable.gouv.fr
[@ecologiEnergie](https://twitter.com/ecologiEnergie)



Paris, le lundi 7 septembre 2015

Déplacement de Ségolène Royal
Mardi 8 septembre 2015 à Strasbourg (67)

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE pour la **CROISSANCE VERTE**

PROGRAMME :

- 09h45 : déplacement dans l'éco-quartier d'Ostwald : traitement des eaux, préservation de la biodiversité, réseau de chaleur bois..., avec le concours du pôle de compétitivité éco-habitat
- 10h30 : inauguration de la station de traitement des eaux de La Wantzenau qui produit du gaz injecté directement dans le réseau public,
- 12h45 : préfecture de Strasbourg :
 - signature de conventions « Territoire à énergie positive pour la croissance verte »,
 - signature de la convention ADEME sur la réhabilitation de la friche industrielle Reichstett,
 - remise du dossier « Strasbourg ville respirable » suite au lancement par Ségolène Royal de l'appel à projets - préfecture de Strasbourg.

Merci de bien vouloir vous accréditer, en indiquant votre numéro de carte de presse :

viviane.chevallier@bas-rhin.gouv.fr

pascal.vagnat@bas-rhin.gouv.fr

06 73 85 16 45

Pour toute information complémentaire, contact presse : **01 40 81 78 31**

www.developpement-durable.gouv.fr

[@ecologiEnergie](https://twitter.com/ecologiEnergie)



Paris, le mardi 15 septembre 2015

*Ségolène Royal présente le complément de rémunération :
nouveau soutien pour les énergies renouvelables*

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE pour la
CROISSANCE VERTE

Ségolène Royal rend public le projet de décret concernant les nouvelles règles de soutien aux énergies renouvelables (article 104 de la loi de transition énergétique pour la croissance verte). Un nouveau dispositif est mis en place : le complément de rémunération.

- 1. C'est une prime versée à un producteur d'énergie renouvelable en complément de la vente sur le marché de l'électricité qu'il a produite.**
2. Cette prime est proportionnelle à l'énergie produite.
3. Cette prime permet de donner au producteur un niveau de rémunération qui couvre les coûts de son installation tout en assurant une rentabilité normale de son projet.
- 4. Le complément de rémunération viendra se substituer progressivement au dispositif d'obligation d'achat** pour certaines filières renouvelables et pour les installations dépassant une certaine taille (puissance installée supérieure à 500 kW).
- 5. Il vise à améliorer l'intégration au système électrique des énergies renouvelables** en permettant au producteur de vendre directement son électricité sur le marché tout limitant les risques liés à la volatilité des prix de marché.

6. **Le projet de décret est le résultat d'une consultation engagée depuis 1 an par Ségolène Royal :**

- en janvier dernier, les résultats complets de la consultation ont été mis en ligne sur le site Internet du ministère ;
- entre février et juin, de nombreux ateliers de travail se sont tenus avec l'ensemble des acteurs concernés (fédérations professionnelles, acteurs du financement).

7. Les étapes :

- Conseil supérieur de l'Énergie,
- Commission de régulation de l'énergie,
- Conseil d'Etat,
- Commission Européenne.

La publication du décret est attendue avant la fin de l'année pour une entrée en vigueur au 1er janvier 2016.

#VotreEnergie pour la France :
Agir ensemble pour la transition énergétique

En cette année d'engagement pour la cause climatique, l'exemplarité de la France passe par celle de ses territoires et de leurs forces vives. Vous souhaitez participer à ce mouvement ? Rendez-vous sur www.votreenergiepourlafrance.fr :

- « **1 jour, 1 action** » : à quelques semaines de la COP21, découvrez les actions exemplaires engagées près de chez vous.
- Vous agissez sur le terrain ? Vous avez une idée à proposer ? #VotreEnergie, c'est aussi un **espace participatif** !
- **Affichez votre engagement** en téléchargeant  **#1Planète**, emblème de la mobilisation citoyenne pour le climat.

Pour toute information complémentaire, contact presse : **01 40 81 78 31**

www.developpement-durable.gouv.fr
[@ecologiEnergie](https://twitter.com/ecologiEnergie)



MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE pour la **CRÉISSANCE VERTE**



Paris, le vendredi 9 octobre 2015

Déplacement de Ségolène Royal dans le cadre des



Puy-de-Dôme (63) – Saint-Etienne (42)

Ségolène Royal,
ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie,
se rend au Puy-de-Dôme (63) et à Saint-Etienne(42),
samedi 10 octobre 2015,
pour illustrer le déploiement de
la Transition énergétique pour la croissance verte
dans les territoires.

Programme Puy-de-Dôme :

(point de rendez-vous : gare du panoramique au sommet à 14h15)

- Panorama sur la Chaîne des Puys, candidate au classement UNESCO
- Visite de l'installation de Météo France et des animations scientifiques dans le cadre de la fête de la science puis rencontre avec les scientifiques
- Signature de conventions « Territoires à énergie positive pour la croissance verte »

Programme Saint-Etienne :

(point de rendez-vous : entrée principale du stade « Geoffroy Guichard » à 17h45)

- Inauguration des équipements écologiques exemplaires du stade « Geoffroy Guichard »
- Signature de conventions « Territoires à énergie positive pour la croissance verte »
- Signature de la première convention « Ville respirable en 5 ans »

La Chaîne des Puys candidate au classement UNESCO :



La Chaîne des Puys, faille de Limagne, est une **candidature d'un bien naturel sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO.**

Il s'agit d'une véritable encyclopédie à ciel ouvert, un écrin préservé d'édifices volcaniques monogénique dont la diversité et l'alignement sont remarquable. Toutes les formes élémentaires de volcans y sont représentées.

Ségolène Royal accompagne, en mobilisant ses services et les experts du ministère de l'Écologie, et soutient cette candidature qui sera examinée lors du prochain Comité du patrimoine mondial, en juillet 2016.

La fête de la science :

Manifestation nationale gratuite et conviviale, la Fête de la science favorise la rencontre entre le public et les chercheurs.

La Fête de la science, ce sont plus de 3 000 événements dans toute la France du 7 au 11 octobre 2015.

Toutes les sciences sont concernées, des sciences de la vie et de l'univers, aux sciences humaines et sociales.

Le stade « Geoffroy Guichard » soutenu par le ministère de l'Écologie dans le cadre des territoires à énergie positive pour la croissance verte :



Grâce à la labellisation « Territoire à énergie positive pour la croissance verte », Saint-Etienne va lancer une filière de production de biodiesel à partir d'huiles alimentaires usagées pour l'éclairage du stade Geoffroy-Guichard.

L'huile sera collectée par une association locale d'insertion, Ondaine Agro, dans la restauration collective du territoire. Le projet prévoit ainsi que près de 1000 litres de biodiesel soient utilisés lors de chaque rencontre à Geoffroy-Guichard dès juin 2016.

Pour rendre le stade des Verts encore plus vert, le projet de biodiesel s'inscrit dans un programme complet d'exemplarité environnementale :

- Installation de panneaux solaires photovoltaïques sur la tribune officielle du stade, d'une surface de 2 600m² et produisant chaque année environ 200 000 KWh depuis 2007 ;
- Mise en œuvre, lors des derniers travaux de rénovation, d'une isolation thermique performante et de pompes à chaleur pour le chauffage et le rafraîchissement des 3 000m² d'espaces réceptifs ;
- Achat d'électricité verte couvrant à minima 50 % des besoins de l'enceinte dès 2016 ;
- Récupération des déchets alimentaires (sandwichs, buffets) et verts (tontes de la pelouse) afin de les composter sur la plateforme du Lycée Horticole de Montravel, situé à quelques kilomètres du stade ;
- Utilisation de cinq véhicules électriques pour les équipes de maintenance et de surveillance du stade ;
- Construction d'une troisième ligne de tram qui permettra notamment de mieux desservir le stade en transports en commun.

« Territoire à énergie positive pour la croissance verte » :

Lancé en septembre 2014 par Ségolène Royal, l'appel à projets Territoires à énergie positive pour la croissance verte a suscité une mobilisation sans précédent : plus de 500 collectivités ont manifesté le souhait de s'engager dans la démarche, 212 ont été désignées lauréates.

Ces territoires sont mobilisés pour décliner localement les objectifs fixés dans la loi de transition énergétique : rénovation des bâtiments, développement des transports propres, gestion durable des déchets... L'État accompagne financièrement les élus avec une aide de 500 000 euros, pouvant être portée à 2 millions d'euros, en fonction de la maturité du plan d'action.

En savoir plus : votreenergiepourlafrance.fr/quest-ce-quun-territoire-a-energie-positive/

« Ville respirable en 5 ans » :



L'appel à projets vise à **faire émerger des « villes laboratoires » volontaires pour mettre en œuvre des mesures exemplaires** pour la reconquête de la qualité de l'air afin de garantir, dans un délai de 5 ans, un air sain aux populations.

Ces territoires contribuent au **déploiement local** des dispositions du projet de loi relatif à la transition énergétique pour la croissance verte.

Les projets de "Villes respirables en 5 ans" sont portés par des **territoires et des agglomérations** prioritairement situés dans **l'une des 36 zones couvertes par un plan de protection de l'atmosphère**.

Les porteurs de projets « villes respirables en 5 ans » s'engagent à mettre en œuvre des mesures radicales dans le domaine de la mobilité mais également, au regard des enjeux locaux, dans le domaine résidentiel, industriel et agricole.

Merci de vous accréditer en précisant votre numéro de carte de presse :

préfecture du Puy-de-Dôme : 04 73 98 63 14 – 06 80 37 34 18

préfecture de la Loire : 06 12 58 25 04

www.developpement-durable.gouv.fr

@ecologiEnergie

Contact presse du ministère de l'Écologie : 01 40 81 78 31

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE pour la CROISSANCE VERTE



Paris, le vendredi 9 octobre 2015

Ségolène Royal inaugurerà demain les nouveaux équipements écologiques du stade Geoffroy-Guichard à Saint-Etienne



Ségolène Royal visitera demain le stade Geoffroy-Guichard pour découvrir le programme de transition énergétique porté par Saint-Etienne Métropole. L'occasion de revenir sur le projet phare du « territoire à énergie positive pour la croissance verte » : la transformation d'huiles de fritures usagées pour alimenter le groupe électrogène du stade.

Saint-Etienne souhaite faire du « Chaudron vert » le symbole de l'excellence environnementale de la collectivité. Grâce à la subvention du label « territoire à énergie positive pour la croissance verte », les élus vont pouvoir concrétiser leur projet d'économie circulaire : **éclairer le stade à partir d'huiles utilisées dans la restauration collective.**

L'objectif sera de collecter 20 000 litres d'huiles usagées dès la première année de fonctionnement, puis d'augmenter progressivement cette collecte jusqu'à atteindre 100 000 litres par an, permettant de produire autant de litres de biodiesel.

Les retombées de ce projet auront un double avantage :

- **sur le plan environnemental** : un litre d'huile valorisée permet d'éviter l'émission de 3 kilogrammes de CO₂, soit 300 tonnes de CO₂ évités par an pour une production de 100 000 litres.
- **sur le plan économique** : l'huile sera collectée par une association locale d'insertion, Ondaine Agro, qui emploie déjà 14 salariés. Ondaine Agro œuvre déjà pour collecter, trier et revendre en tant qu'aliment pour bétail le pain non consommé sur l'agglomération stéphanoise (restaurateurs et boulangeries).

Lors de la signature la convention financière du « territoire à énergie positive » en Septembre 2015, Ségolène Royal avait salué « *l'ingénierie du projet porté par Saint-Etienne Métropole : la récupération d'huile de friture pour éclairer le stade montre que la transition énergétique repose sur des solutions simples et innovantes* ».

Alors que le dispositif doit être déployé dès juin 2016, **la ministre découvrira lors de son déplacement les nombreux équipements écologiques déjà mis en place** : installation de panneaux photovoltaïques sur la tribune officielle, isolation thermique du bâtiment, récupération des déchets alimentaires pour le compostage...

La visite sera également l'occasion de récompenser la mobilisation de Saint-Etienne en faveur de la qualité de l'air, en signant **le premier protocole « Villes respirables en 5 ans »**. Ségolène Royal souhaite que l'engagement de Saint-Etienne serve de modèle à l'ensemble des collectivités qui veulent agir concrètement pour protéger la santé de leurs habitants.

Retrouvez **le communiqué en ligne**

www.developpement-durable.gouv.fr

@ecologiEnergie

Contact presse : 01 40 81 78 31



MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE pour la **CROISSANCE VERTE**



Paris, le vendredi 9 octobre 2015

*Signature de plus de 100 nouvelles conventions
« Territoire à énergie positive pour la croissance verte »*

Ségolène Royal,
ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie,
recevra plus de 100 élus de collectivités lauréates de l'appel à projets



pour signer les conventions financières
et faire un bilan des actions engagées localement

Lundi 12 octobre 2015 à 12h30
Ministère de l'Écologie – 244, Boulevard Saint-Germain, 75007 Paris

Pour assister à la séance de signatures avec Ségolène Royal et échanger avec les élus sur leurs projets de transition énergétique, merci de bien vouloir vous accréditer, en indiquant votre numéro de carte de presse :

secretariat.presse@developpement-durable.gouv.fr

01 40 81 78 31

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE pour la CROISSANCE VERTE



Paris, le lundi 26 octobre 2015

Ségolène Royal a demandé à l'Union européenne d'agir sur le prix du carbone pour accélérer la croissance verte

Les objectifs ambitieux de réduction des émissions de gaz à effet de serre adoptés par l'Europe, qui prévoit de les réduire de 40 % entre 1990 et 2030, vont de pair avec un prix du carbone efficace, a affirmé la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, lors du Conseil environnement du 26 octobre 2015.

En France l'augmentation de la part carbone de la fiscalité, sur une trajectoire portant la tonne de CO₂ à 56 € en 2020 et 100 € en 2030, est globalement compensée par des allègements de charges pour les produits, travaux et revenus qui contribuent à la transition énergétique. Par exemple, la rénovation énergétique des bâtiments bénéficie d'un crédit d'impôt, d'une TVA réduite, et de l'éco-prêt à taux zéro.

L'Europe doit agir résolument dans ce sens, afin de renforcer la productivité des investissements verts. Ségolène Royal a rappelé que lors des « Business Dialogues » à Paris et New York, les entreprises ont demandé un prix du carbone afin de rentabiliser leurs investissements.

Ségolène Royal a proposé à ses collègues une stratégie de l'Union européenne sur les valeurs du carbone. Principal outil de mise en œuvre du paquet énergie climat européen, elle serait déclinée sur l'ensemble de ses instruments.

1^{ère} proposition : établir un corridor du prix du carbone (proposition du rapport Canfin-Grandjean).

Pour **donner de la visibilité et orienter les investissements**, Ségolène Royal a invité la Commission européenne à faire des propositions en utilisant le retour d'expérience des initiatives qui ont été lancées dans le monde.

2^{ème} instrument : élargir le prix du carbone à d'autres secteurs.

Lorsque le prix du carbone **touche aussi les émissions des secteurs du bâtiment et des transports** cela permet d'inciter à la rénovation thermique des logements, à la création d'emplois, et accélère le déploiement des véhicules propres.

3^{ème} instrument : augmenter les investissements verts.

En France, la loi de transition énergétique pour la croissance verte crée l'obligation pour les investisseurs institutionnels de rendre compte à leurs souscripteurs de l'exposition aux risques climat de leur portefeuille et de l'accroissement de la part verte de leur portefeuille. Ces mesures pourraient être étendues à tous les Etats membres.

4^{ème} instrument : arrêter les soutiens aux énergies fossiles.

La France a annoncé **l'arrêt immédiat des crédits export pour les centrales à charbon**. Le groupe ENGIE a annoncé l'arrêt des projets de construction de centrale à charbon. Cette décision a été reçue favorablement par le marché.

La ministre a plaidé pour que cette position soit reprise par l'Union européenne dans le cadre des discussions OCDE.

5^{ème} instrument : favoriser l'émergence d'un prix du carbone dans un maximum de pays à l'occasion de la COP21.

Le prix du carbone est le principal outil pour développer une économie mondiale décarbonée. L'Union européenne, pionnière dans ce domaine, doit en favoriser la généralisation.

Il ne s'agit pas d'imposer à tous un prix unique, ni une unique façon de fixer le prix du carbone, mais de promouvoir l'extension progressive de la couverture des émissions par des prix du carbone.

La France a présenté sa stratégie bas carbone en application de la loi sur la transition énergétique.

Ségolène ROYAL a par ailleurs formulé des propositions concrètes pour que la réforme en cours du marché carbone européen, ETS, décidée au Conseil Européen d'octobre 2014, soit ambitieuse et efficace :

1. Il faut inscrire dans la révision de la directive que les développements sur la tarification carbone dans le monde seront pris en compte dans l'Union Européenne, pour permettre un **nivellement vers le haut**.
2. Il faut confirmer l'**extinction de l'allocation gratuite de quotas pour les secteurs les moins exposés à la concurrence internationale en 2027**, comme inscrit dans l'actuelle directive, ce que ne prévoit pas le projet actuel de révision de la directive pour la période 2021-2030.
3. **Enfin nous devons mieux cibler l'allocation gratuite de quotas en la réservant aux cas où elle est nécessaire**, pour les secteurs exposés à une forte concurrence internationale et à un vrai risque de fuites de carbone, et ce sans dépasser le plafond total fixé dans la proposition de la directive européenne. Les quotas dégagés par ce ciblage pourraient être utilisés pour renforcer le fonds d'innovation NER 400 et ainsi dynamiser la croissance verte de l'UE.

Retrouvez **le communiqué en ligne**

www.developpement-durable.gouv.fr

@ecologiEnergie

Contact presse : 01 40 81 78 31

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE pour la CROISSANCE VERTE



Paris, le Vendredi 18 décembre 2015

Mise en œuvre de la loi de transition énergétique : publication du décret sur les actions pour le climat des entreprises et des investisseurs institutionnels

Ségolène Royal, Michel Sapin et Marisol Touraine ont signé, aujourd'hui, le décret qui instaure les actions pour le climat obligatoires pour les entreprises et les investisseurs institutionnels.

Avec ce décret, la France est le premier pays à se doter d'une réglementation ambitieuse en matière d'actions financières pour le climat, comme cela a été souligné dans la Journée de l'Action sur les entreprises à la COP21. C'est une action concrète que la présidence française va promouvoir en 2016 dans le plan d'actions Lima-Paris.

- Ce décret, pris en application de l'article 173 de la loi de transition énergétique pour la croissance verte, permettra d'**accroître la mobilisation des investisseurs dans la transition vers une économie bas-carbone**.
- Le décret, qui s'appliquera dès l'exercice 2016, va conduire les investisseurs à :
 - améliorer l'information qu'ils fournissent sur les émissions de gaz à effet de serre de leur portefeuille,
 - définir la part verte de leurs investissements,
 - mettre en place une stratégie bas-carbone pour contribuer aux objectifs climatiques.

- Le texte prévoit aussi des dispositions pour améliorer les pratiques au regard des retours d'expérience des premières années. Plusieurs grandes entreprises françaises (dont Engie) ont indiqué qu'elles appliqueraient par anticipation ces règles, pour leurs comptes 2015.
- Le décret a reçu les avis favorables du Conseil supérieur de la mutualité et du comité consultatif de la législation et de la réglementation financière.

Retrouvez **le communiqué en ligne**

www.developpement-durable.gouv.fr

@ecologiEnergie

Contact presse : 01 40 81 78 31